



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Levée des heures de visite restreintes
au CSSS de Saint-Jérôme**

Saint-Jérôme, le 10 décembre 2009 – Le Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme souhaite informer la population que les heures de visite restreintes sont levées à partir d'aujourd'hui.

Les visiteurs peuvent rendre visite aux patients de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme aux heures régulières de visites, soit entre 14 h 30 et 20 h 30, de façon générale. Des particularités s'appliquent dans certaines unités de soins quant au nombre et à l'âge des visiteurs, et aux heures permises de visite. Pour plus d'informations à ce sujet, téléphonez au 450 432-2777 ou au 1 866 963-2777.

Les personnes qui résident en centre d'hébergement peuvent accueillir des visiteurs en tout temps et sans limite en nombre ou en âge.

Cette décision de lever la mesure des heures de visite restreintes a été prise compte tenu de la baisse de l'impact de la grippe A(H1N1) sur la population au cours de la dernière semaine. Cependant, les mesures d'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie des établissements de santé demeurent, et la collaboration des visiteurs est demandée.

Rappelons également que les visiteurs qui présentent des symptômes de grippe (fièvre, toux) sont priés de demeurer à la maison.

La direction générale du CSSS de Saint-Jérôme tient à remercier les familles et proches des patients et des résidents qui ont dû limiter leurs visites et se conformer aux règles de visites restreintes en cas de pandémie au cours des dernières semaines.

-30-

Source : Nathalie Nolin
Service des communications
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
450 432-2777 poste 2850